

Lyon, le 15 février 2022

**Objet : Convocation Assemblée générale de Patrimoine Aurhalpin**

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée générale ordinaire de Patrimoine Aurhalpin qui se tiendra

**Vendredi 11 mars 2022**

A la salle municipale de Poleymieux-au-Mont-d'Or

**Programme :**

**A partir de 13 h : Accueil**

**13 h 30 : Visite guidée du musée Ampère**

**14 h 30 : Assemblée générale ordinaire**

**Ordre du jour :**

- Validation du quorum ;
- Rapport financier : approbation des comptes annuels, approbation de l'affectation du résultat, approbation du budget prévisionnel ;
- Rapport d'activités ;
- Dispositif local d'accompagnement ;
- Cotisation 2023 ;
- Renouvellement du tiers du Conseil d'administration ;
- Questions diverses

Pour vous inscrire ou envoyer votre pouvoir : merci de bien vouloir renseigner le [formulaire d'inscription](#) en avant le 07 mars 2022.

Vous trouverez dans la page ci-dessous les informations pratiques.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

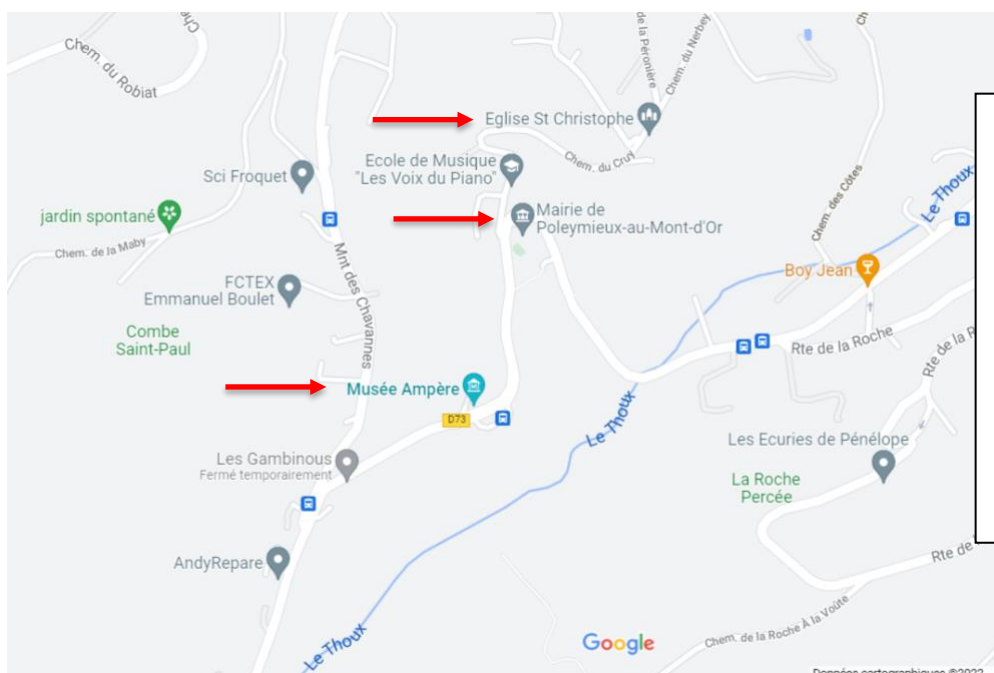


*Marie-Hélène Chateau*

Marie-Hélène Chateau,  
Présidente

## Se rendre à Poleymieux-au-Mont-D'or :

- Poleymieux est située à 17 km du centre de Lyon
- à quelques minutes des gares d'Albigny-Neuville et de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, accessibles en 12 minutes de la gare de Lyon Part-Dieu.
- bus TCL, ligne 84
- nos coordonnées GPS : 45.8667 , 4.8167



Des parkings sont disponibles sur la commune de Poleymieux-au-Mont-D'or à proximité du musée Ampère, de la Mairie et de l'église Saint-Christophe.

- Musée Ampère : 300 route d'Ampère
- Mairie : place de la Mairie
- Eglise Saint-Christophe : 518 chemin du Cruy